



Carreleur- faïencier

Définition de la profession

Le carreleur revêt les sols, les escaliers et les murs de carreaux en céramique, terre cuite, ciment, porcelaine, pierre, faïence, grès, marbre, granit, pâte de verre, granito, ardoise, lave émaillée, plastique, etc. Le carreleur coule aussi les chapes pour éviter les infiltrations d'eau et pose des sous-couches isolantes phoniques et thermiques.

Conditions générales d'exercice

Petites entreprises travaillant avec des particuliers ou grands groupes du BTP impliqués dans des chantiers importants, les possibilités de recrutement sont nombreuses pour les carreleurs, y compris pour les femmes qui apprécient de plus en plus cette profession.

Conditions d'accès au métier

Si le métier de carreleur est encore accessible sans diplôme particulier, une formation plus élevée assure une meilleure évolution professionnelle :

CAP Carreleur-Mosaïste,

Titre de Carreleur délivré par l'AFPA (pour ceux qui ont quitté le système scolaire ou pour les reconversions).

Compétences techniques de base

Capacités mathématiques et de mesure

Compétences dans l'utilisation des outils de coupe et des instruments du métier

Capacité de suivre un plan prédéfini pour la mise en place des carreaux

Manualité

Soin, précision et attention aux détails

Résistance physique

Sens de l'esthétique

Capacité de travailler en toute autonomie

Compétences associées

connaître les matériaux de revêtement et des techniques de pose de carreaux, savoir lire des plans, faire des calculs dimensionnels (surface, volume, etc.), maîtriser les techniques de traçage, les normes d'isolation phonique ou thermique, connaître et respecter les consignes de sécurité sur un chantier, savoir conseiller les clients en fonction de chaque situation (matériaux, agencement, contraintes acoustiques...).

Compétences associées

connaître les matériaux de revêtement et des techniques de pose de carreaux, savoir lire des plans, faire des calculs dimensionnels (surface, volume, etc.), maîtriser les techniques de traçage, les normes d'isolation phonique ou thermique, connaître et respecter les consignes de sécurité sur un chantier, savoir conseiller les clients en fonction de chaque situation (matériaux, agencement, contraintes acoustiques...).

Capacités liées à l'emploi

La patience et la minutie, de même qu'un certain sens de l'esthétique sont les qualités essentielles pour exercer ce métier qui exige par ailleurs une bonne résistance physique : le carreleur est souvent à genoux, inhale des poussières, porte des charges, monte sur des échafaudages ou échelles.

Conditions d'accès au métier



- Effectuer un examen des surfaces à recouvrir de carrelage
- Estimer un devis (nombre de carreaux nécessaires, temps et coûts de la pose)
- Préparer les surfaces pour la pose du carrelage (racler, nettoyer, polir, etc.)
- Mettre le carrelage en place selon le plan de pose, en le coupant si nécessaire
- Poser les joints entre les carreaux
- Effectuer les éventuelles opérations de finition après la pose